

ANNEXE « 10 »

**ZONES DE DÉBARCADÈRE ET DES VÉHICULES ROUTIERS
AFFECTÉS AU TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES**
(Article 32, 33)

	ENDROIT		
Laf	101e Avenue	Au 28, 101 ^e Avenue angle du boulevard du Curé-Labelle	arrêt d'autobus
Laf	102e Avenue	Au 2020, boulevard du Curé-Labelle angle de la 102e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	103 ^e Avenue	Face au 150, 103 ^e Avenue	1 case 15 minutes « véhicules d'urgence »
Laf	104e Avenue	Au 79, 104 ^e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	104e Avenue	Au 2100, boulevard du Curé-Labelle angle de la 104e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	106e Avenue	Angle de la 106e Avenue et le boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	106e Avenue	Angle de la 106e Avenue et le boulevard du Curé-Labelle direction sud	zone de débarcadère autobus
Laf	112e Avenue	Au 2203, boulevard du Curé-Labelle angle de la 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Sur la 112e Avenue à côté du 107	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Sur la 112e Avenue à côté du 2159, rue Maude	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Au 533, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Angle de la 112e Avenue et de la rue Patrick	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Au 626, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Au 654, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Sur la 112e Avenue derrière le 2304, rue Isaac-Jogues	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Au 711, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Entre le 739 et le 741, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	112e Avenue	Au 771, 112e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	116e Avenue	Côté sud sur la 116e Avenue, soit de l'intersection de la rue Laurence au boulevard du Curé-Labelle	arrêt d'autobus
Laf	117e Avenue	À partir du 60, 117e Avenue jusqu'à l'angle du boulevard des Hauteurs	arrêt d'autobus
Laf	118e Avenue	Au 75, boulevard des Hauteurs angle de la 118e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	118e Avenue	Au 75, boulevard des Hauteurs angle de la 118e Avenue	zone de débarcadère autobus
Laf	119e Avenue	Au coin du 109, boulevard des Hauteurs angle de la 119e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	119e Avenue	Au 132, 119e Avenue angle de la rue Michel	arrêt d'autobus
Laf	119e Avenue	Au 109, boulevard des Hauteurs angle de la 119e Avenue	zone de débarcadère autobus
Laf	Bélanger, rue	Au 239, rue Bélanger	arrêt d'autobus
St-J	Castonguay, rue	À partir de l'entrée charretière du 148 Castonguay sur une longueur de 50 pieds	30 minutes / lundi au vendredi 15 août au 23 juin
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Entre 2211 et le 2215, boulevard du Curé-Labelle	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2100, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	À côté du 2020, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus

ANNEXE « 10 »

**ZONES DE DÉBARCADÈRE ET DES VÉHICULES ROUTIERS
AFFECTÉS AU TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES**
(Article 32, 33)

	ENDROIT		
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2016, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2010, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2004, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	"d'ici au coin" au sud du commerce situé au 2159, boulevard du Curé-Labelle	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Entre le 221 et le 2215, boulevard du Curé-Labelle	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	À côté du 2196 boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Angle du boulevard Lafontaine et du boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2140, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Angle de la 106e Avenue et du boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2100, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2173, boulevard du Curé-Labelle et de la rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	À côté du 2196, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2140, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2100, boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Centre d'achat	abribus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Entre le 2211 et le 2215, boulevard du Curé-Labelle	zone de débarcadère autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2100, boulevard du Curé-Labelle direction sud	zone de débarcadère autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	À côté du 2196, boulevard du Curé-Labelle direction sud	zone de débarcadère autobus
Laf	Curé-Labelle, boulevard du	Au 2140, boulevard du Curé-Labelle direction sud	zone de débarcadère autobus
St-J	De Montigny, rue	Face à l'hôpital Hotel-Dieu	Arrêt d'autobus
St-J	De Montigny, rue	Face au 240 De Montigny (École La Fourmilière)	Zone débarcadère 15 minutes pour automobiles
St-J	De Villemure, rue	Face à l'édifice du 291 rue De Villemure, du côté du stationnement Parent, jusqu'à la sortie du stationnement sur la rue De Villemure	30 minutes
St-J	De Villemure, rue	Stationnement de Villemure Nord (P1)	1 case 30 minutes / livraison
Laf	Eaux-Vives, rue des	11 stationnements interdits à l'entrée de la rue des Eaux-Vives de chaque côté du chemin	arrêt d'autobus
St-J	Fillion, rue	Côté nord, 50 mètres en amont de la rue Melançon, jusqu'à la rue Melançon	Arrêt d'autobus
St-J	Gauthier, rue	Face au 150 rue Gauthier	abribus
Laf	Hauteurs, boulevard des	Au 50, boulevard des Hauteurs angle de la 116e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	Hauteurs, boulevard des	Au 75, boulevard des Hauteurs angle de la 118e Avenue	arrêt d'autobus

ANNEXE « 10 »

**ZONES DE DÉBARCADÈRE ET DES VÉHICULES ROUTIERS
AFFECTÉS AU TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES**
(Article 32, 33)

	ENDROIT		
Laf	Hauteurs, boulevard des	Au 109, boulevard des Hauteurs angle de la 119e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	Hauteurs, boulevard des	Entre le 76 et le 84, boulevard des Hauteurs	abribus
Laf	Hauteurs, boulevard des	Au 33, boulevard des Hauteurs angle de la 115e Avenue	abribus
Laf	Hauteurs, boulevard des	Au 50, boulevard des Hauteurs angle de la 116e Avenue	zone de débarcadère autobus
St-J	Labelle, rue	Au 920, rue Labelle	arrêt d'autobus
St-J	Labelle, rue	Côté ouest, en face du 255, rue Labelle (UQO)	Arrêt d'autobus (navette)
Laf	Lafontaine, boulevard	Au coin du boulevard Lafontaine et du boulevard du Curé-Labelle direction sud	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Au 2191, boulevard Lafontaine	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Au 2196, boulevard Lafontaine	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Au 2190, boulevard Lafontaine	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Angle du boulevard Lafontaine côté sud et de la rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Angle du boulevard Lafontaine côté sud près de l'accès à la piste cyclable	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Angle du boulevard Lafontaine côté sud et du boulevard Maurice	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Angle du boulevard Lafontaine côté nord et de la rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Sur le boulevard Lafontaine côté nord près de l'accès à la piste cyclable	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Angle du boulevard Lafontaine côté nord et du boulevard Maurice	arrêt d'autobus
Laf	Lafontaine, boulevard	Au coin du boulevard Lafontaine et du boulevard du Curé-Labelle direction sud	zone de débarcadère autobus
St-J	Latour, rue	Dans le stationnement de la Gare (P9) à proximité du kiosque Info-Tourisme (2 cases)	Zone débarcadère
Laf	Laurence, rue	3 stationnements interdits le long de la rue Laurence	arrêt d'autobus
Laf	Laurence, rue	3 stationnements interdits au rond-point de la rue Laurence	arrêt d'autobus
St-J	Leroux, rue	Au coin des rues Leroux et Lapointe	abribus
St-J	Leroux, rue	Au coin des rues Leroux et O'Shea	abribus
St-J	Longpré, rue	Face au 300 rue Longpré	30 minutes
Laf	Lyne, rue	Au 103, rue Lyne	arrêt d'autobus
St-J	Marché, rue du	Côté nord, d'une longueur de 40 pieds, à 130 pieds de l'intersection de la rue Saint-Georges	
Laf	Maurice, boulevard	Au 102, rue Rodrigue angle du boul. Maurice	arrêt d'autobus
Laf	Maurice, boulevard	Au 102, rue Rodrigue angle du boul. Maurice	zone de débarcadère autobus
St-J	Melançon, rue	Côté nord, entre les accès du 665, rue Filion	Arrêt d'autobus
St-J	Mgr-Dubois, boulevard	Face au 450 boulevard Monseigneur-Dubois	abribus
Laf	Michel, rue	Au 132, 119e Avenue angle de la rue Michel	arrêt d'autobus
Laf	Michel, rue	Au 132, 119e Avenue angle de la rue Michel	zone de débarcadère autobus
St-J	Ouimet	Côté pair, de la rue Madeleine à la limite de propriété du 568-570, rue Ouimet	120 minutes

ANNEXE « 10 »

**ZONES DE DÉBARCADÈRE ET DES VÉHICULES ROUTIERS
AFFECTÉS AU TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES**
(Article 32, 33)

	ENDROIT		
St-J	Palais, rue du	Face à l'école Dubois	30 minutes
St-J	Palais, rue du	Face au 559, rue du Palais entre le numéro civique 559 et le 565	Zone débarcadère 15 minutes
St-J	Palais, rue du	Côté nord, de la rue Fournier vers l'est, sur environ 25 mètres	Arrêt d'autobus
St-J	Palais, rue du	Côté sud, de la rue de la Gare, vers l'ouest, sur environ 45 mètres	Arrêt d'autobus
St-J	Palais, rue du	Côté nord, de la rue Henri vers l'est, sur environ 25 mètres	Arrêt d'autobus
St-J	Palais, rue du	Côté sud, face au 424	Arrêt d'autobus
Laf	Parc Saint-Georges	Sur le terrain du parc Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Parc Saint-Georges	Sur le terrain du parc Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Parc Saint-Georges	Sur le terrain du parc Saint-Georges	zone de débarcadère autobus
St-J	Paul, rue	Au 11, rue Paul, côté sud jusqu'à l'entrée de la cour arrière de l'école De La Durantaye	abribus
Laf	Pavillon Saint-Georges	Face au pavillon Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Pavillon Saint-Georges	Face au Pavillon Saint-Georges	zone de débarcadère autobus
St-J	Prés, rue des	Angle de la rue Joseph-Fortier	abribus
St-J	Prés, rue des	Côté est, à l'angle de la rue Joseph-Fortier	Arrêt d'autobus
St-J	Raymond, place	Face au 101 et 105, Place Raymond	15 minutes
St-J	Rivière-du-Nord, chemin de la	Côté est, en face de l'entrée du Parc régional de la Rivière-du-Nord	Arrêt d'autobus
Laf	Rodrigue, rue	Au 128, rue Rodrigue angle de la rue Lucille	arrêt d'autobus
Laf	Rodrigue, rue	Au 102, rue Rodrigue angle du boulevard Maurice	arrêt d'autobus
Laf	Rodrigue, rue	Au 128, rue Rodrigue angle du boulevard Maurice	arrêt d'autobus
Laf	Rodrigue, rue	Au 174, Rue Rodrigue angle de la rue Schulz direction nord	arrêt d'autobus
Laf	Rodrigue, rue	Au 174, rue Rodrigue angle de la rue Schulz	abribus
Laf	Rodrigue, rue	Au 128, rue Rodrigue angle de la rue Lucille	zone de débarcadère autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2025, rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2117, rue Saint-Georges au coin de la 106e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Entre le 2145 et le 2147, rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2173, boulevard du Curé-Labelle angle de la rue St-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2025, rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2025, rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2117, rue Saint-Georges au coin de la 106e Avenue	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Entre le 2145 et le 2147, rue Saint-Georges	arrêt d'autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2025, rue Saint-Georges angle de la rue Saint-Georges	abribus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2025, rue Saint-Georges	zone de débarcadère autobus

ANNEXE « 10 »

**ZONES DE DÉBARCADÈRE ET DES VÉHICULES ROUTIERS
AFFECTÉS AU TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES**
(Article 32, 33)

	ENDROIT		
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2117, rue Saint-Georges au coin de la 106e Avenue	zone de débarcadère autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Entre le 2145 et le 2147, rue Saint-Georges	zone de débarcadère autobus
Laf	Saint-Georges, rue	Au 2173, boulevard du Curé-Labelle angle de la rue Saint-Georges	zone de débarcadère autobus
St-J	Saint-Georges, rue	Côté ouest, entre la rue Saint-Joseph et le 222, rue Saint-Georges	
St-J	Saint-Joseph, rue	À partir de l'entrée du stationnement souterrain du 10 rue Saint-Joseph, sur une distance de 60 pieds vers l'ouest	30 minutes
St-J	Saint-Jovite, rue de	Face à la résidence La Noblesse	Arrêt d'autobus
St-J	Sainte-Lucie, rue de	Côté nord, entre la rue Saint-Georges et le 223, rue de Sainte-Lucie	30 minutes
St-J	Sainte-Paule, rue de	côté pair, entre la clôture du parc-école et l'extrémité ouest du parc-école, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de sept à juin – zone débarcadère autobus scolaires	
St-J	Saint-Marc, rue	Côté sud, face à l'entrée principale du Centre de prélèvement et ce, sur une longueur de 2 cases de stationnement	15 minutes
Laf	Santa, rue	Au 185, rue Rodrigue angle de la rue Santa	arrêt d'autobus
Laf	Schulz, rue	Au 174, rue Rodrigue angle de la rue Schulz direction nord	arrêt d'autobus
Laf	Schulz, rue	Sur la rue Schulz adjacent au 349, rue Bélanger	arrêt d'autobus
Laf	Schulz, rue	Au 2005, rue Schulz	arrêt d'autobus
Laf	Schulz, rue	Au 2007, rue Schulz	arrêt d'autobus
Laf	Schulz, rue	Au 174, rue Rodrigue angle de la rue Schulz direction nord	zone de débarcadère autobus